

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR  
DU RÈGLEMENT N° 2025-1388  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2021-1135  
CONCERNANT LES NORMES D'INSTALLATION ET D'UTILISATION DES  
COMPTEURS D'EAU ET L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE  
DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil tenue le lundi 28 juillet 2025, le conseil a adopté le règlement N° 2025-1388 modifiant le règlement N° 2021-1135 concernant les normes d'installation et d'utilisation des compteurs d'eau et l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource afin de corriger un renvoi à un autre article et de revoir les obligations applicables à une installation existante.

Le règlement N° 2025-1388 entre en vigueur le 6 août 2025, jour de sa publication, et est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 30<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2025  
et publié le 6 août 2025



Myriam Coderre, greffière-adjointe